

# Quand l'objet choisi ne vient pas à la place de ce qui a été perdu

## Jacqueline Dhéret

Conférence à l'ACF en Bourgogne Franche-Comté, le 8 octobre 2020

### Introduction par Sophie Gaillard

Nous nous réunissons ce soir à Lons-le-Saunier. Je vous invite à parler d'un des axes de travail des 50èmes Journées de l'École de la Cause freudienne (ECF), l'inceste. Jacqueline Dhéret, vous êtes psychanalyste, membre de l'École de la Cause freudienne et de l'Association Mondiale de Psychanalyse (AMP). Vous êtes enseignante à la section clinique de Lyon et aussi consultante au CPCT de Lyon. Vous êtes l'auteur de nombreux articles dans différentes revues comme *La Cause du désir*, *Quarto*, dans le bulletin électronique du CIEN. Vous avez écrit aussi une préface que j'ai trouvée très intéressante dans l'ouvrage de Marie-Cécile Marty et Anaïs Pourtau<sup>1</sup> que certains d'entre nous connaissent puisque nous avons invité les deux auteurs l'année dernière à venir nous parler de leur ouvrage. C'est un très bon ouvrage, très instructif sur l'accompagnement des jeunes, elles les nomment « en situation de multiplacement ». La conclusion de votre préface : « Aux constructions théorique et abstraite, cet ouvrage oppose le poids d'existence et d'événements minuscules. Bien sûr, ce n'est pas indépendant de ce que l'auteur veut démontrer, du récit qu'elle en fait, mais dans l'ordre de chacune, c'est le désordre perçu qui nous instruit sur la rencontre délicate avec ces jeunes. » Et tout au long de cet ouvrage, « la rencontre délicate avec ces jeunes » est très bien démontrée. Je voulais aussi ajouter que vous avez écrit deux articles sur le blog des Journées qui s'intitulent : « De qui suis-je l'instrument ? » et « Toi... tu veux jouir de moi, je le sais ! ». Ce sont deux articles très différents, mais qui nous donnent des repères cliniques très précieux, et nous pourrions y revenir après, si vous le souhaitez. Alors Jacqueline Dhéret, je vais vous laisser la parole. Votre titre est « Quand l'objet choisi ne vient pas à la place de ce qui a été perdu » à propos de l'inceste.

### Jacqueline Dhéret

Merci beaucoup, merci pour votre invitation, pour votre accueil de ce soir. Le titre est un peu énigmatique, mais pas vraiment. Je ne voulais pas aborder la question de l'inceste frontalement en quelque sorte.

Freud est parti de la mythologie grecque, d'Œdipe fils de Laïos et de Jocaste, ce qu'il ne savait pas, pour nommer, derrière son complexe d'Œdipe, « *un réel indicible* ». L'interdit, paradoxalement, fait exister un imparlable, La Chose, dont il convient de se défendre en la voilant. C'est d'ailleurs l'un des aspects du contenu des deux articles que vous avez cités. Je poursuis ici ma réflexion. Le mythe d'Œdipe a longtemps fonctionné comme une signification commune partagée, qui d'une certaine façon se maintient et on pourrait dire pour la psychanalyse : le partenaire sexuel choisi vient à la place de ce qui a été perdu, compte-tenu

---

1

Pourtau Anaïs, Marty Marie-Cécile, Dhéret Jacqueline, Les adolescents de l'illimité, éditions Chronique sociale, mars 2015, 160 pages.

de l'interdit de la jouissance sexuelle, laquelle, dans la famille, est réservée au couple parental. Pas de « oui » à l'accueil de l'existence de l'enfant sans un « non » à la jouissance maternelle, « tu ne réintégreras pas ton produit », et sans le consentement côté homme, à ce que Lacan nomme dans son Séminaire Livre x, *L'angoisse*, « les tamis de la reconnaissance »<sup>2</sup>. Ce qui ne peut se dire est au-delà du permis et du non permis. Dans ce même Séminaire x, Lacan note que c'est le forçage de cette formule – ce qui est permis et ce qui est non permis – qui permet l'action dramatique d'un Sophocle, d'un Claudel.

Pendant des siècles, il y a eu le mythe, la tragédie et au niveau du discours du droit, un silence : le terme d'inceste, chargé d'un trop de sens, était imprononçable dans les tribunaux et ne figurait pas au code pénal. C'est un point qui nous avait beaucoup intéressés dans les laboratoires du CIEN à Lyon quand nous avons travaillé avec des magistrats. On parlait, pour ne pas avoir à le formuler, de « la grande proximité » entre l'auteur et la victime d'une agression sexuelle commise avec violence, menace, surprise ou non. Donc c'était allusif. Toute relation sexuelle entre personnes parentes, tout viol commis par un ascendant ou par une personne ayant sur la victime autorité de droit ou de fait, voyait et voit toujours sa peine aggravée. Mais pour pouvoir prononcer l'aggravation de la peine, on parlait de la « grande proximité », une façon de dire tout en maintenant un voile. Que le mot inceste ne figure pas au code pénal a donné lieu à de nombreuses pétitions dans les années 2000, jusqu'à la loi du 8 février 2010 qui qualifie d'agression sexuelle incestueuse ces actes commis dans la famille, y compris lorsque l'adulte est titulaire de l'autorité parentale.

Le maître moderne veut que l'on appelle un chat un chat. Il n'a pas tort, mais il invente des signifiants qui sont moins des repères que des définitions qu'il voudrait incontestables et transparentes. Les néologismes contemporains ne sont pas vraiment des signifiants maîtres. Evidemment ils peuvent le devenir pour des sujets, mais alors on pourrait en évoquer à la tonne, mais je vais prendre un exemple puisqu'effectivement on se retrouve là dans le cadre de la préparation de ces Journées. C'est le cas du néologisme de « féminicide ». Certes, ces signifiants, ces néologismes capitonnet, ils stoppent la fuite du sens, mais ils n'enrichissent guère la langue, ne nomment, ni n'ouvrent à des catégories. Lacan qui avait un très grand maniement du néologisme ne l'utilisait pas du tout dans cet aspect-là, celui du maître moderne. On dit : « c'est ça ! ». Mais dès qu'on dit : « c'est ça ! », on a un effet de désubjectivation, de banalisation, de diffusion dans la langue commune et l'opinion. C'est une proposition d'interprétation. Derrière l'interdit et ses nominations il y a de l'indicible, ce pourquoi, dans le domaine du droit, il s'agit toujours, pour que le tribunal puisse se réunir, de qualifier l'acte. Dès que le réel monte sur le devant de la scène, on voit que le symbolique n'est qu'un mirage dont cependant on ne saurait faire fi. « Les non-dupes errent », disait Lacan<sup>3</sup> qui n'a jamais fait de son mathème du Nom-du-Père un idéal. Plutôt a-t-il mis en évidence, derrière sa fonction, sa forclusion généralisée et la nécessité d'en passer par les semblants<sup>4</sup>.

---

2

Lacan J., *Le séminaire*, livre x, *L'angoisse 1962-1963*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, mai 2004, p. 91.

3

Lacan J., *Le séminaire*, livre XXI, « Les non-dupes errent », 1973-1974, inédit.

4

Le mythe faisait exister la fatalité, les mésalliances. Il osait, il permettait une lecture des mœurs et une certaine parole. On a toujours su qu’il existe des figures du père qui ne sont pas honorables, que certaines sont dégradées, autrefois on disait dégénérées. C’est l’abjection de Turelure dont parle Claudel, auquel Lacan s’intéresse, un homme qui n’est pas défaillant au regard d’un idéal – tous les papas le sont—, mais un jouisseur en toutes circonstances, une canaille qui s’arrange de tout. On ne peut se fier à sa parole. Lacan dans son *Séminaire*, livre VIII<sup>5</sup>, *Le transfert*, interroge à partir de l’œuvre de Claudel les effets sur la génération de ce type de position, de ces impostures. Comment renaît-on de là, de ces complots qui portent sur la jouissance jusqu’à instrumentaliser sa propre fille et la femme de son fils, se demande-t-il ? Ici il ne s’agit pas directement de jouir du corps de sa descendance, mais de manœuvres sordides, d’une mère enceinte de celui que sa fille aime et désire, engagée quant à elle à épouser le frère de ce dernier. Là, l’ordre symbolique ne tient plus. Peut-on renaître comme avant, comme l’innocence ?<sup>6</sup> interroge Lacan. Impossible. Le point le plus important de ce que je voudrais soutenir ce soir serait celui-ci : Peut-on encore vivre sa vie lorsqu’elle est frappée de la représentation de l’infamie et que l’on se sent réduit à incarner une vérité essentielle : Être rien, incarner la perdition, mais au sens où l’incarner pour la communauté n’est plus que du côté de cette vérité. Dans son article *Fonctions de la psychanalyse en criminologie*, Lacan souligne qu’« avec la Loi et le Crime commence l’homme »... », ce qui est le point de vue freudien. Il ajoute « ...après que le clinicien eût montré que leurs significations soutenaient jusqu’à la forme de l’individu non seulement dans sa valeur pour l’autre, mais dans son érection pour lui-même <sup>7</sup> », soit la question de la dignité.

L’inceste est un point extrême qui défigure l’humanité et la fonde, ce que met en scène *L’otage* de Claudel : nous sommes chargés d’une dette qui peut nous être ravie<sup>8</sup>, lorsque le crime a lieu. Si nous y renonçons à cette dette, alors « nous sommes chargés d’un malheur plus grand encore, de ce que le destin ne soit plus rien<sup>9</sup> ». C’est comme cela que Lacan lit la question de la tragédie dans le séminaire sur le transfert. Avec *L’otage*, nous ne sommes plus du côté de la foi antique : Sygne de Coûfontaine est la proie de ceux qui veulent l’utiliser à des fins politiques. C’est très fréquent. « Il lui est demandé d’assumer comme une jouissance, l’injustice même qui lui fait horreur », nous dit Lacan<sup>10</sup>. Notons que Lacan ne s’en tient pas ici à l’approche structuraliste dans la veine de l’intellectualisme triomphant qui devenait dans les

---

Lacan J., *Le séminaire*, livre XVIII, *D’un discours qui ne serait pas du semblant 1970*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, octobre 2006.

5

Lacan J., *Le séminaire*, livre VIII, *Le transfert 1960-1961*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, mars 1991.

6

*Ibid.*, p. 361.

7

Lacan J., *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p.130.

8

Lacan J., *Le séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, *op. cit.*, p. 354.

9

Lacan J., *Le séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, *op. cit.* p. 354.

10

Lacan J., *Le séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, *op. cit.*, p.355.

années 50/60. S'il avance que la crise dramatique se résoudrait en structure<sup>11</sup>, bannissant le religieux, il ne donne pas le dernier mot à l'étude des structures de la parenté. C'est un point très important qui me fera parler tout à l'heure de la sociologue Irène Théry<sup>12</sup>. C'est plus complexe, comme Freud en a témoigné avec *Totem et Tabou* – dont je vous rappelle que c'est son dernier ouvrage, sur la jouissance du père, de ce père qu'il n'y a pas, de ce père réel – et son *Malaise dans la civilisation*.

Claudel était un grand catholique, hanté par le péché et la faute qui ne vont pas sans la jouissance de l'expiation. On a d'abord *Le père humilié*, puis Pensée de Coufontaine, fille et femme aveugle, figure sublime de la pudeur, celle qu'aucun regard ne peut dévoiler, celle qui, précisément, de ce fait, y voit clair<sup>13</sup>. Rappelons que ? dans *Œdipe à Colone*, Sophocle nous parle d'un vieillard, Œdipe, victime de l'*Ate*, que le chœur interroge sur son douloureux passé. Il est alors très en colère contre ses fils. Il s'est lui-même puni de son aveuglement en se crevant les yeux et s'est condamné à l'exil.

Pensée de Coufontaine, précise Lacan, est femme et libre penseuse. Dans la génération, on ne peut pas dire l'inceste, on dirait l'incestuel<sup>14</sup> a eu lieu. Je reprends-là un terme que nous devons à Paul-Claude Racamier et qui a été très repris dans le domaine des sciences humaines. Sa mère, Sygne, a été et la femme du père et celle du fils. Le vieillard obscène a en effet forcé son fils à épouser l'une de ses femmes, une façon de les avoir toutes, de ravir au fils celle qu'il pourrait vouloir.<sup>15</sup> Nous sommes du côté du mythe de *Totem et Tabou*.

Lacan en passe par la mythologie et la tragédie pour poser une question et renouveler la question de Freud – sur la plan historique, à ce moment-là, c'était vraiment très important – : Qu'est-ce que nous appelons depuis Freud le complexe d'Œdipe ? Au-delà de l'interdit, il s'agit de l'incidence du verbe et du symbolique sur les corps et sur la jouissance. Il extrait de la tragédie de Sophocle, *Œdipe à Colone*, une phrase dont la forme interro-négative est éminemment humaine : « Puisais-je n'être pas né ». Désir et Être porte bien au-delà du malaise sur une radicalité qui convoque le sujet comme « a », du côté de l'objet a, soit comme « a »bje(c)t, abjection du fait d'incarner cette vérité. Ce n'est pas du tout la même chose. Une vérité qu'incarne fort bien le mélancolique prisonnier de sa sale jouissance. L'imposition du signifiant marque l'être parlant au point, parfois, de le défigurer, ce que les variations de l'invisageable viennent voiler. C'est plutôt l'invisageable qui est dessiné par la question même de l'interdit. Là, je pense à quelqu'un qui m'en parle, c'est quelqu'un qui m'explique comment on lui disait quand il était enfant et adolescent : Avec ton cousin ou ta cousine, pas de bêtise !, ce pourquoi le désir de la bêtise, voire sa réalisation, viennent hanter le sujet. Ce sont des témoignages que nous recueillons dans nos cabinets.

---

11

Lacan J., *Ecrits*, *op. cit.*, p.129.

12

Théry I., sociologue, présidente du groupe de travail sur Filiation, origines, parentalité, rapport publié en 2013 à la demande du Ministre chargé de la famille, *Le droit face aux nouvelles valeurs de responsabilité générationnelles*.

13

Lacan J., *Le séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, *op. cit.*, p. 359.

14

Terme proposé dans les années 90 par Paul Claude Racamier.

15

Lacan J., *Le séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, *op. cit.*, p. 357.

Certes, les structures parentales imposent à l'homme un destin que Lacan préfère interpréter en s'appuyant sur la tragédie comme « dette de l'*Ate* », de notre destin d'être parlant, du destin qu'on fait de notre inconscient. Cette dette peut nous être ravie et si nous y renonçons, nous sommes chargés d'un malheur plus grand encore, dit-il<sup>16</sup>, page 354 du son Séminaire, livre VIII. Une remarque qui m'a beaucoup aidée à recevoir, dans les années 80, un adolescent né de la relation incestueuse consentie de sa mère – « consentie », c'est la mère qui l'utilisait –, avec son père à elle. Une relation, commencé à l'adolescence et qui avait cessé avec la naissance de l'enfant. Il avait fallu qu'il naisse pour que la mère puisse ne plus vouloir cette relation avec le père. Du point de vue du symbolique, ce garçon portait le nom de famille de son grand-père et était né, sur le plan légal, de père inconnu. Avertie par la mère de sa situation, nous étions en pleine vague idéologique de la libération des mœurs, je m'étais dit que l'analyste n'a pas à être effrayé de ce genre de chose et que notre travail pouvait prendre comme boussole cette remarque de Lacan sur la dette ravie : comment restaurer le symbolique tout en en contrariant une logique de condamnation, celle qui voue Œdipe à incarner une vérité essentielle. Alors que je recevais pour la première fois la mère et son fils, la mère m'expliquait assez tranquillement tout cela, je m'étais tournée vers le garçon en énonçant doucement mais fermement : « Donc, vous êtes orphelin de père ! Ça arrive... » Il s'agissait d'arracher ce garçon à la figure du mari postiche de sa mère, celui qui fascine, sans donner consistance imaginaire au destin. Alors bien sûr, c'est une manœuvre qui use du semblant, là où le semblant ne se réduit pas au symbolique. C'est vraiment ce que la psychanalyse nous apprend. Disons que le père-là n'était pas inconnu, il était beaucoup trop connu, si je puis dire.

Pour aborder la question de l'inceste, nous avons du point de vue de la psychanalyse, ce que Freud et Lacan nous enseignent quant à la clinique du trauma.

Jacques-Alain Miller, dans son cours d'orientation lacanienne de l'année 2006/2007<sup>17</sup>, posait une question : en quoi l'apport freudien est-il fondamentalement traumatique ? C'est-à-dire, en quoi la psychanalyse est-elle fondamentalement traumatique ? Il parlait, de « fantasme traumatique » (l'expression est de Lacan dans le Séminaire sur *L'angoisse*), puisque Freud a accompli, en inventant la psychanalyse, la destruction du « je sais que je pense » au profit d'une nouvelle formule : « Je ne sais pas ce qu'il y a et ce qui m'arrive ». Autrement dit, une formule, vous l'entendez, qui met la question de l'embarras, la question du traumatisme, du « je ne m'y retrouve pas », ce qui est le moment où le symbolique vacille au premier plan pour faire apparaître la catégorie de la jouissance.

C'est très juste, car sur le plan clinique, on peut noter, et sans exception, que l'on ne va voir un analyste que parce qu'il y a une rencontre non pas avec une vérité, mais avec le réel déroutant de la jouissance. Le trauma, comme excès de jouissance, est là : « Je ne sais pas ce qui m'arrive ». Ce « je ne sais pas ce qui m'arrive » détruit le « je sais ce que je pense », et amène un « je ne sais pas » qui peut ouvrir au transfert. Avec ce jeune garçon, il s'agissait d'ouvrir cette porte-là, en présence de la mère, tout en refermant celle de l'oracle : on n'échappe pas à son destin. Son entourage savait trop ce qui lui arrivait, depuis toujours. Et

<sup>16</sup>

Lacan J., *Le séminaire*, livre VIII, p. 354.

<sup>17</sup>

Miller J.-A., Cours « L'orientation lacanienne. Le tout dernier Lacan », 2006-2007, enseignement proposé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, inédits.

bien sûr, tout le monde pensait que, s'il en parlait, cela irait beaucoup mieux après. Vous voyez que ce n'est pas du tout le point de vue que j'ai adopté et qui était orienté par ce que la psychanalyse et ce que sa clinique nous enseignent.

Jacques-Alain Miller faisait valoir dans ce cours, d'une façon très éclairante, que la fonction du « je ne sais pas », qui définit l'Inconscient, se supporte aussi d'un « Je » qui est séparé de tout savoir pour en rendre compte. C'est un point qui est tout à fait inédit, qui est tout à fait important puisqu'on voit comment l'hypothèse de l'inconscient peut être toujours maintenue à partir d'un événement traumatique. On voit comment l'inconscient est, à partir de l'événement traumatique, un moyen, on voit comment l'appareil signifiant peut s'insérer là-dedans, dans cet événement, et autour, pour permettre des petits bouts de vérité, sans doute, en tout cas, permettre une élaboration et de nouveaux nouages pour faire tenir quelque chose. En fait, s'il y a quelque chose de fondamentalement traumatique, c'est ce « Je », séparé du tout. Y compris de la loi de l'interdit.

Bien sûr, il y a ce que Lacan appelait « le programme » du sujet, l'histoire familiale et, au-delà, le réel qui lui faisait donner à la transmission entre les générations, valeur de symptôme, ce qu'il est le seul à avoir dit. Dans la famille se transmet notre être de symptôme, disait-il. Le psychanalyste lacanien n'est pas fasciné par le trans-générationnel qui remporte aujourd'hui encore un grand succès. Sans doute est-ce congruent avec le devoir de mémoire dont nos contemporains se font l'exigence. Peut-être s'agit-il, aussi, d'un mode de reconstruction de l'Autre ?

Il est vrai qu'une analyse délivre souvent des savoirs tout à fait passionnants sur le murmure de nos ascendants, les logiques à l'œuvre. Pour autant, l'inconscient du sujet ne s'en déduit pas. L'inconscient se déduit du murmure des ascendants pour ce sujet-là, ce qui n'est pas tout à fait la même chose que l'histoire. L'inconscient est sans raison. Le trauma Freud c'est ce « je », séparé de tout, Lacan dirait, ce mur.

La psychanalyse donne-t-elle consistance à la causalité traumatique à l'intérieur de la causalité familiale ? La question est délicate. Freud parlait de l'héritage archaïque de la lignée, mais il laissait entendre que si le sujet est relié à ses ascendants, ce lien, pour une part seulement, passe par la parole, ce que l'on mesure quand on fait une analyse. Il y a aussi, entre les générations, de l'incommensurable, de l'oublié, du jamais inscrit, des signifiants isolés, des  $S_1$ , qui se réitèrent. Retranchés du discours, ils sont propices à convoquer des catastrophes.

Alors, notre méthode n'est pas une élaboration des savoirs là-dessus. Notre méthode tient compte de ce réel. Elle consiste, au contraire, à rétribuer chacun de sa propre parole. Mais souvent il faut faire une analyse pour pouvoir dire : « A chaque génération sa responsabilité ». Notre clinique respecte l'histoire, mais c'est une clinique de la séparation, puisque c'est une clinique du sujet. On voit alors, au fur et à mesure qu'on avance, se dessiner les petits rien qui peuvent arracher le sujet à la condamnation. Étrangement, ce jeune patient avait l'appui de la fonction phallique, de la castration. Sa venue au monde, le oui du côté de sa mère à son existence, avait permis à cette femme très jeune fille de dire non à son propre père, puisque le rapport incestuel avait débuté alors qu'elle était jeune adolescente juste après que la mère soit partie sans donner de ses nouvelles, ce qui donne une place très étonnante à l'enfant. Non, tu n'es pas le père de cet enfant, puisque je suis ta fille, je ne suis pas ta femme.

Le biologique ne fait pas lien. Il faut y ajouter un acte de parole, pour que le désir tombe sur celui qui naît. Cet acte est celui des parents ou de ceux qui viennent en place et lieu de ces derniers, lorsqu'ils sont inexistantes ou empêchés. L'acte de parole, dans ces situations, peut venir de l'analyste. Il s'agit d'accrocher ce qui du désir n'est pas anonyme et donne figure humaine.

Comme le dit si bien Gérard Wajcman dans son ouvrage, *L'œil absolu*, il se pourrait qu'aujourd'hui le regard ne soit plus derrière le rideau qui cache la scène du théâtre de Sophocle, de Claudel. J'ai le souvenir d'une nuit entière de pluie à Avignon dans un grand théâtre ; on était tous trempés ; cela a duré toute la nuit et où nous regardions la tragédie de Claudel. Il se pourrait, dit Gérard Wajcman, que ce soit l'œil qui nous regarde. Ce point est très délicat lorsqu'il a abus, violence, inceste : lorsque la parole se généralise, qu'on la libère, elle devient informative. Une suspicion se propage alors : n'est-elle pas, la parole, jeu de dupe ? Une analysante m'en parlait récemment après que sa demi-sœur ait dit avoir découvert en psychothérapie que son beau-père avait abusé d'elle enfant. « Est-ce qu'il t'a fait la même chose à toi ? », lui demandait-elle au téléphone... Cette analysante m'a aussitôt téléphoné, me disait, au téléphone... : « Ca me rend folle ! » Pourquoi cela rend fou ? C'est ou bien on se tait – il ne s'agit pas non plus de cela –, ou bien on se téléphone entre frères, sœurs et cousins, on parle, chacun y allant de son incrédulité ou de ses indignations. Il s'agit d'une défense qui convoque le voyeurisme lequel est réponse à un moment d'irréalité. Ce que l'on croyait acquis s'obscurcit, suscitant aussi bien étonnement, désorientation que révolte. L'envie de vérité, l'autobiographie sans fard est ce qui vient aujourd'hui comme proposition aux victimes.

J'ai le souvenir d'une jeune fille qui m'a beaucoup enseignée sur les violences familiales et que j'ai reçue à mon cabinet pendant plusieurs années. Le père, coupable d'inceste, était en prison. Il avait tout à fait avoué qu'il couchait avec sa fille. Le jour du procès, alors qu'elle et moi, nous nous rencontrions depuis trois ans, elle avait 15 ans, elle a dit, alors qu'on lui demandait de relater les faits : « Je suis ici pour dire que je n'ai pas menti. Ce que j'ai dit, je l'ai dit. Je ne peux pas redire ce que j'ai dit. C'est dit ! ». Il faut dire un petit peu plus à propos de cette adolescente qui n'a jamais réussi à venir à un rendez-vous de nos séances quand il était programmé, mais que je trouvais dans ma salle d'attente et que je recevais quand je la trouvais, c'était comme cela. Pour dire un mot d'elle, elle ne m'a jamais parlé directement de l'inceste. Elle a traité la question effectivement et elle me parlait du crime de son père. Pendant ce temps, les éducateurs, l'Aide Sociale à l'Enfance, tout le monde me téléphonait en me disant : « Alors, alors, ... ». Il fallait calmer tout le monde. En tout cas, cette jeune fille m'a fait entendre que dire est un acte, s'entendre dire, implique un rapport éthique à la parole y compris lorsqu'elle est dénonciation et que l'on se sent coupable d'avoir parlé, sous le regard de l'autre. Le commissariat n'était pas très loin. Elle ne sait pas du tout pourquoi, un jour, plutôt que de s'arrêter à l'école, elle s'est arrêtée au commissariat et elle avait dit ce qui s'était passé. Et puis des années après, j'ai eu la surprise de la trouver dans mon cabinet, dans la salle d'attente. Selon son habitude, elle n'avait pas pris rendez-vous, mais elle était là. Elle était avec un jeune homme et elle m'a dit : « On va se marier, je veux vous le présenter parce qu'évidemment, je ne vais pas inviter mon père au mariage et ma mère, je ne sais pas où elle est. » Donc on a fait cela, je les ai reçus tous les deux dans le semblant. Très bien. Et elle a pu dire des choses d'une façon tout à fait voilée à ce jeune

homme qui a pu aussi parler d'une façon voilée, mais tout en disant qu'il savait très bien ce qui s'était passé et que sa fiancée lui avait dit que, pour elle, c'était très, très important qu'il l'accompagne jusqu'à mon bureau. Ensuite, on s'est dit au revoir.

Un mot de ce que dit Irène Théry, une sociologue des plus pertinentes et qui a beaucoup travaillé sur la question familiale. C'est pour vous faire entendre qu'il y a des points où cela se recoupe et qu'en même temps, bien sûr, le point de vue de la psychanalyse est ailleurs, n'est pas le même :

- a) « Toute société socialise la sexualité et les échanges sexuels, selon un principe de division du permis et de l'interdit, pôles entre lesquels s'étend toujours l'espace d'une part non socialisée, non socialisable, de la sexualité humaine. » Là, vous voyez, on a quelque chose comme ça, chez cette femme, qui est très pertinent vraiment, qui est une sorte de version du réel du non-rapport, la sienne.
- b) « Nous vivons aujourd'hui une recomposition générale du permis et de l'interdit marquée par l'effondrement d'une socialisation statutaire de la sexualité (dont le centre était du côté du permis, le mariage, et du côté de l'interdit : la prohibition de l'inceste), au profit d'une socialisation procédurale (dont le centre est, du côté du permis : le consentement à l'acte sexuel et du côté de l'interdit : le viol). » « le consentement à l'acte sexuel », vous voyez que c'était pertinent. Elle a écrit cela il y a assez longtemps. La question du consentement était déjà présente dans ses travaux. « et du côté de l'interdit : le viol », autrement dit, elle éclaire assez bien, à sa manière à elle, comment la question du viol et du consentement sont solidaires dans les transformations sociétales.
- c) « Cette recomposition ... est éminemment paradoxale : le moteur majeur... est la transformation du masculin et du féminin, du statut des hommes et des femmes, ce que l'on nomme trop simplement l'égalité des sexes... la distinction du masculin et du féminin et l'asymétrie des sexes sont le point obscur... » Autrement dit, elle nous propose aussi qu'on maintienne cette zone-là comme étant une zone qui ne peut pas s'éclaircir par un quelconque discours, mais qui peut cependant se serrer, se cerner.

A prendre en compte les analyses d'Irène Théry, on voit que la psychanalyse non seulement peut apporter un éclairage inédit ? mais qu'elle peut surtout, ce à quoi je suis sensible, contribuer à structurer les impasses dans la civilisation, là où quelque chose semble basculer, changer, avancer. Il ne s'agit pas du tout d'être traditionaliste. Se conformer, ce qui est la tendance, nous le savons, aggrave toujours le malaise. C'est toujours le surmoi qui l'emporte. Les prochaines journées de l'ECF en témoignent : les psychanalystes anticipent, et ils ont le devoir, les effets de dé-subjectivation de ce qui ne cessera jamais d'être proposé comme solutions.

## Discussion

Sophie Gaillard : L'exposé est assez dense, et du côté théorique, nous aurons besoin d'éclaircissements. Nous avons quelques questions notamment sur les deux cas cliniques et aussi par rapport à la dette ravie. Si vous pouviez revenir sur ce point-là ? Et aussi sur ce que



la parole libère, notamment à partir des autobiographies sans fard. Par rapport aux deux cas cliniques : cette jeune fille qui passe devant le commissariat, et où elle va dire, il semblerait qu'elle n'y ait pas réfléchi plus que cela. Et elle va dire une fois pour toutes. Je voulais avoir une explication sur son acte, si, elle, elle a pu, après, en dire quelque chose.

Jacqueline Dhéret : Alors je ne vous en dirai rien, parce que je ne sais pas.

Sophie Gaillard : Elle n'en a pas du tout parlé...

Jacqueline Dhéret : Je sais seulement, parce que c'est une adolescente qui était confiée à une institution, ce que m'en a dit le directeur de l'institution qui me l'envoyait avec un accord, à l'époque, de l'Aide Sociale à l'Enfance. Donc, je sais que cela s'est passé comme ça. Elle n'est pas revenue là-dessus. Par contre, évidemment, après le jugement du père et ce qu'elle en a dit, elle m'a rapporté qu'elle avait dit. Là, elle a pu m'en dire un petit peu plus. Mais ce qui est tout à fait étonnant, c'est que, — enfin étonnant, oui et non —, elle a traité la question sans en rajouter du côté de l'exposition des faits, là où, d'une certaine façon, tout le monde la poussait. Et puis, elle voyait bien l'effet que cela avait sur les autres, les éducateurs, par exemple, le directeur, qui était très impressionné de recevoir cette enfant. Il ne savait pas trop comment faire avec elle, c'est toujours le cas. Mais il y avait quand même quelque chose de très, très défensif en face qui faisait qu'à la fois, on voulait vraiment l'aider, s'occuper de son bien, faire tout pour elle, et, en même temps, on entendait qu'ils ramenaient toujours tout à cette explication-là, à cette vérité-là. C'est pour cela que je voulais insister sur la question de « incarner une vérité », cette vérité étant une vérité qui condamne précisément. Donc, elle dit non. Peut-être que ce qu'on pourrait dire, c'est qu'elle s'est arrêtée devant le commissariat un peu de la même manière que sa propre mère était partie quelques mois avant. Ce qu'elle a mis en acte, ce que j'ai pris en considération sans intervenir du tout du côté de l'interdit – tout en rouspétant un peu, en râlant un peu, quand même, sachant qu'il faut toujours faire un peu de cinéma dans ces cas-là –, en étant jamais à un rendez-vous qu'on pouvait fixer. « Je viens sur un moment qui est, comme ça, un moment où on ne m'attend pas, un moment impulsif, et puis je vais bien voir si on va me recevoir ou pas ». Alors des fois, elle trouvait la porte fermée, puis d'autres fois elle s'installait dans la salle d'attente, puis « Ah oui, j'ai oublié de venir la dernière fois, on avait rendez-vous ». Ce qui ne l'empêchait pas de fixer des rendez-vous, toujours fixer des rendez-vous. « Je vous attends, quand est-ce que vous revenez ? » Elle me disait « Allez, d'accord, je reviens... ». Parce que cela a duré longtemps, mais cela a toujours été comme ça. Elle prenait la décision séance après séance de dire « je reviens » ou « je ne reviens pas ».

Sophie Gaillard : Elle prenait la décision. Voilà.

Jacqueline Dhéret : Oui, eh bien oui. Je laissais la décision de son côté à elle. Mais bon, elle a mis le feu à l'institution, enfin elle en a fait quand même beaucoup. c'est quelque chose d'un peu compliqué. Sans le vouloir, elle n'a pas fait attention.

Sophie Gaillard : Je me demandais de quoi elle parlait en fait, finalement.

Jacqueline Dhéret : Elle parlait des autres : sa mère qui l'avait laissée tomber, son père qui était en prison sans dire pourquoi. Elle parlait des lettres que lui envoyait son père et que le directeur lui lisait ou ne lui lisait pas. Elle parlait de ce qui se passait à l'école. Elle parlait à quel point cela c'était insupportable d'être avec les autres, des éducateurs qui ne comprenaient rien. Vous voyez qu'il y avait de quoi faire. Et elle traitait toujours à chaque fois l'aspect déchaînement qui, quand même, était le sien.

Sophie Gaillard : Une question autour de la dette ravie.

Jacqueline Dhéret : Lacan dans le Séminaire sur *Le transfert* dit que, si dans la famille se transmet notre être de symptôme, et notre être de symptôme, c'est précisément ce qui fait que la dette se transmet aussi de génération en génération, et que si cette dette-là n'y est pas, alors nous sommes soumis, et souvent par la tragédie, à un malheur plus grand. La dette est alors ravie. La dette, c'est vraiment à mettre en rapport avec la jouissance, qui est celle de l'Autre là. Je trouve que c'est un passage qui est tout à fait important. Et ce qui est important de rappeler, c'est que Lacan parle de cela vraiment au moment où on est en plein structuralisme, et où ce n'est plus du tout cette dimension-là qui est parlée. Ce qui est parlé, c'est les structures élémentaires de la parenté, Freud s'est trompé, la preuve il y a des cultures où on se marie entre cousins, il y en a d'autres où l'inceste existe. Ce qui n'est pas du tout le point de vue d'une sociologue comme Irène Théry qui donne sa place, très curieusement, dans ce réel du non-rapport qui fait qu'on est obligé d'en passer par des symptômes et des fictions pour construire des semblants qui tiennent et pour civiliser la jouissance, le pulsionnel. Vous avez évoqué le livre de Marie-Cécile Marty, ce n'est pas pour rien qu'elle l'a appelé *Les adolescents de l'illimité*. Ce n'est pas l'interdit qui traite cela, c'est cela qui est très, très important. C'est que, bien sûr qu'il en faut de l'interdit et du même interdit, mais ce n'est pas cela qui est important. C'est au-delà de cela. Ce que Lacan dit. Il y a cela du côté des semblants, le forçage de ça qui permet la tragédie de Sophocle. J'ai parlé aussi de Claudel. Si on s'en tient au permis et au non-permis, on passe complètement à côté de la question de ce qu'il en est du désir dans son rapport au sujet et à la civilisation même.

Eve-Marie Sizaret : Est-ce que, dans votre cas d'inceste de ce jeune garçon que vous avez rapporté, est-ce que ce n'est justement pas pour permettre à ce garçon, ce jeune homme, d'accéder au désir et non pas d'être soumis à la jouissance que vous lui avez dit dès le départ, « Vous êtes orphelin » ?

Jacqueline Dhéret : Je ne le dirai pas tout à fait comme cela. Il y avait une rectification subjective à faire. La question du désir est au-delà. C'est ce qui vient après. La rectification subjective, c'était de rétablir un certain ordre dans ce désordre. Parce qu'il y a des désordres dont on s'accommode pas mal, qui sont pas mal, et qu'il vaut bien mieux qu'il y ait du désordre. Et puis, il y a des désordres qui sont des dettes ravies qui soumettent à un malheur bien plus grand pour reprendre le terme de Lacan dont on parlait tout à l'heure. C'est un acte, comme ça, au moment d'une rencontre, ou peut-être que c'était aussi une certaine façon de sortir, moi, de la sidération avec un petit point de colère dont je me souviens. C'est que cette

dame, avec son fils, avaient vu déjà pas mal de gens. Tout le monde était au courant. Ce n'était pas du tout caché en fait. Cela ne se ferait plus. Aujourd'hui, cela ne serait plus possible. Mais, tout le monde était au courant ou presque. C'était dans tous les dossiers, et il y avait cette idée que parler délivre. Donc, plus c'était présenté comme cela, plus cela collait cet enfant, cela condamnait cet enfant à ne plus avoir cette dette du destin qui est une dette du désir. Là, je rejoins votre remarque. Ce qui fait que précisément le sujet peut avoir du côté de son désir à lui qui n'est jamais normé, un désir singulier. C'est ce qui m'est venu à ce moment-là. Pas question de dire « donc alors, ton père, c'est ton grand-père ». Ne pas dire cela : « ton père est ton grand-père ». Non, ce n'est pas son père. La preuve, ce n'est pas du tout son père. On ne peut même pas dire « père biologique ». Donc, en passant par un acte, une nomination, une sorte de fiction comme ça, et de lui dire « Donc bon alors, on va dire que tu es orphelin ». Cela a marché. Parce que le signifiant « père inconnu » faisait que, dans « inconnu », se logeait toujours le grand-père. Il était trop connu le grand-père. Et puis après, c'est en y réfléchissant et en travaillant les choses en contrôle, ce qui est venu, ce qui est quand même incroyable, c'est que l'amour, c'est pour le père mort. Il y a quelque chose-là qui était de se demander comment remettre de l'ordre, un ordre en place, une rectification, à partir d'une fiction, mais une fiction qui a un rapport avec un réel et non pas avec une vérité, avec le réel du sexe et non pas avec une vérité. C'est cela le problème de ce qui se passe aujourd'hui, c'est qu'on a l'impression que c'est la vérité qui sauve. Alors, quand on fait une analyse, on sait vraiment que, non. C'est pour cela que je suis passée par le séminaire de Jacques-Alain Miller. On en attrape des petits bouts, un peu, cela change des choses, cela remue beaucoup. Mais, « la vérité », alors franchement on s'en éloigne quelle que soit l'histoire qu'on ait eue.

Claude Viret : Cela arrive, et cela détache d'un destin...

Jacqueline Dhéret : C'est cela. C'est remettre dans la communauté des hommes. Cela arrive, cela peut arriver. Mais bon, ce sont des fois des fulgurances comme ça, on ne sait pas ce qui nous arrive quand on les propose.

Didier Mathey : On a beaucoup parlé du père, mais au début de l'exposé, vous avez évoqué cet interdit biblique adressé à la mère : « Tu ne réintégreras pas ton produit ». Et donc en vous adressant à ce garçon sur ce mode-là, en lui disant : « Ah bon, eh bien finalement on va dire que tu es orphelin de père. Cela arrive, le père est mort. Maintenant il n'a plus rien à dire puisqu'il est mort », est-ce qu'en vous adressant à l'enfant, cela n'évoque pas aussi cet interdit implicitement à la mère ?

Jacqueline Dhéret : Alors, tout à fait.

Didier Mathey : Elle venait, justement, pour que la parole délivre. Cela me faisait équivoquer avec le « délivre » qui est le placenta, l'autre nom du placenta qui doit être extrait un petit peu après l'enfant, lors de la délivrance, qui appartient à l'enfant et pas à la mère.

Jacqueline Dhéret : Absolument. D'ailleurs cette intervention, je l'ai faite à la première rencontre, les deux étaient là. Je ne sais pas du tout si je l'aurais faite dans d'autres

circonstances, s'il y avait eu juste le garçon ou juste la mère. C'était pour les deux en somme. Des fois, on occupe une place rapide, comme ça, rapidement.

Thierry Vigneron : J'étais un peu surpris de cette intervention sur « orphelin de père ». Je n'ai pas exactement compris et je me suis dit que, une de ces grandes vertus, c'était d'introduire un peu d'énigme. Lui-même, ce garçon, a dû être saisi de cela, de créer un espace où quelque chose ne se saisit pas immédiatement. L'autre point, dans « orphelin de père », cela introduit le père mort, cela introduit du père là aussi comme énigme. Ce n'est pas le grand-père le méchant. C'est une absence à laquelle tu as affaire. Introduire de l'énigme ou de la fiction, c'est ouvrir l'espace où un savoir peut se déployer et où le Je qui se constitue d'un je ne sais pas, lui-aussi, a à advenir.

Jacqueline Dhéret : Oui, tout à fait. Pour moi-même, je dois dire que cela a été assez énigmatique de m'entendre dire cela, sauf que le truc extrêmement rapide qui s'est passé dans ma tête, c'est qu'il fallait bouger ce truc de « père inconnu ». Parce que sur le plan de la loi, c'est comme cela. Donc ce qui restait comme solution, c'est être orphelin. Ce qui n'était pas si mal au fond. Cela s'est joué comme cela. Je n'ai pas plus réfléchi, je n'ai même pas du tout réfléchi. C'était que, pour une fois, il y en est un, un père qui soit comme tout un chacun en a un, mais qu'il ne soit pas inconnu. Cela a d'ailleurs complètement marché. Cela l'a complètement soulagé. Après il s'en est resservi. Quand on lui demandait qui était son père, il disait « Mon père est mort ». Ce qui n'allait pas, c'était que le terme d'« inconnu » faisait trop exister justement les questions de la vérité, la recherche de la vérité, le père qui n'existe pas. C'est ce que tout à l'heure nous se disions, c'est aussi après coup faire rentrer dans la société humaine à partir d'une banalisation. « Eh bien, oui, des orphelins, il y en a ». Donc, lui, après, a pu se reconnaître là-dedans, tout en sachant que c'était une fiction.

Thierry Vigneron : A propos de la jeune fille, quand elle vient dire à la barre : « c'est dit, je l'ai dit et c'est dit une fois pour toutes », entre parenthèses, on aimerait que ces sujets-là n'aient pas à répéter mille fois les mêmes choses, que ce ne soit pas une information qui court de mains en mains.

Jacqueline Dhéret : Exactement. En plus, elle ne l'avait pas dit simplement une fois, parce que, dans ces cas-là, c'est redit, et redit, et redit, et redit, puis un moment, stop. Et le stop, elle l'a mis en place très curieusement. On ne sait pas ce que c'est au départ. Mais le stop, elle l'a mis en place le premier jour où je l'ai rencontrée, où elle est venue avec son éducatrice. Et puis après l'éducatrice n'est plus revenue, elle s'est débrouillée toute seule. Elle a cessé de dire.

Mais alors cela permet aussi de répondre peut-être à la question qui a été posée, c'est que, du point de vue de la psychanalyse, la parole ne libère absolument pas. Je ne sais pas où on a pris ça. Elle ne soulage même pas d'ailleurs. Elle engage, ce qui est autre chose. Alors qu'on a quand même cette idée commune répandue qu'une fois qu'on a parlé, qu'on a dit des choses, qu'on ait dit la vérité et qu'on sait, alors cela va aller beaucoup mieux. On vérifie chaque jour que non. Cela ne va pas mieux. Une fois que la victime a été reconnue, ce qui est logique de reconnaître, c'est en effet de reconnaître la victime, il s'agit aussi qu'elle puisse

vouloir être autre chose que la victime qui a été reconnue par la loi par exemple, bien qu'il y ait des sujets qui ne peuvent se loger que dans ce statut-là. Il y a des choses compliquées. Du point de vue de la psychanalyse, c'est tout à fait passionnant parce que, à la fois, c'est la libre parole dont on sait qu'elle n'est pas libre du tout, ce dont on s'en aperçoit au bout d'un moment dans l'association libre, et, à la fois, la parole engage. On s'entend dire des choses qu'on est très surpris de s'entendre dire. C'est comme cela que ça avance. C'est-à-dire qu'il y a des morceaux, comme cela, des chemins, dans l'association libre qui dessinent des sentiers, des fictions qui reconstruisent l'histoire, qui sont extrêmement utiles, et en même temps, cela ne dessine jamais une continuité absolue qui fait que le sujet s'y retrouvera comme il pensait qu'il pourrait vouloir s'y retrouver. Parce que ce qui insiste, c'est quand même le « je ne sais ce qui m'arrive ». Alors oui, en parlant « tu peux savoir ce qui t'arrive ». C'est comme cela qu'on construit le savoir. Lui, au fond, comme cette jeune fille, comme d'autres que j'entends, c'est plutôt se décoller de cette vérité-là qui permet de construire le sujet de l'inconscient, d'une façon plus générale.

Thierry Vigneron : Est-ce qu'il a été repéré, dans ce que ces deux sujets ont amené, ce qui véritablement a fait traumatisme pour eux. C'est-à-dire, si on part de l'hypothèse qu'on ne sait jamais ce qui est le traumatisme pour un sujet, dans les cas les plus effroyables ou improbables, il faut quand même parler bien longtemps pour savoir ce qui a marqué le sujet.

Jacqueline Dhéret : Oui, ça, c'est sûr. Alors je dirais pour la jeune fille, cela a été l'abandon de sa mère, la disparition de la mère. La mère est partie et a littéralement disparu sans donner de nouvelles, abandonnant son foyer, alors que la petite fille avait onze ans. Donc c'est cette disparition-là, ce sans-nouvelle-là, ce trou-là. Je peux le dire parce que c'est une des choses qu'elle a dites quand elle est venue me présenter son fiancé. C'est incroyable ce truc. Cela, elle l'a dit, « on va faire un mariage avec des amis. Il y aura la famille de mon fiancé. Moi, de mon côté, il n'y aura personne, mais voilà, je vais te présenter à Mme Dhéret. ». C'était plus de dix ans après, et je n'avais pas de ses nouvelles. Des fois, on est complètement étonné de ce qui se passe. Pour le garçon, je ne saurai pas répondre. Je sais simplement que ce qui a été du coup une issue pour lui, cela a été l'orientation homosexuelle dans sa vie de jeune homme, donc d'une certaine façon, le même partenaire du même sexe pour pouvoir soutenir un rapport à la vie. Une problématique, d'ailleurs, qu'on trouve assez souvent, que j'ai rencontré assez souvent dans cette clinique.

Solenne Froc : Je voulais juste dire un dernier mot. Je tenais vraiment à vous remercier parce que cela fait un petit moment qu'avec deux collègues, on travaille sur la question de l'inceste à partir d'autobiographies justement que vous nommiez sans fard. Je trouve que l'inceste aveugle et vous m'avez vraiment aidée à me « désaveugler », si j'ose dire comme cela. Merci.

Jacqueline Dhéret : Bon, eh bien merci à vous aussi.